



**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PAK/CIPM/2024
DU 31 JAN 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN
VUE DE LA REALISATION DES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION DE LA
GUERITE PRINCIPALE DU PORT AUTONOME DE KRIBI DONNANT ACCES
DIRECTEMENT A L'AUTOROUTE**

FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2024.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la matérialisation de la zone sous douane du Port Autonome de Kribi par des infrastructures de sureté suivant le code ISPS, le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance une consultation en vue de la réalisation des études pour la construction de la guerite principale du port autonome de Kribi donnant accès directement à l'autoroute.

2. Consistance des prestations

La mission du prestataire comprendra les quatre parties suivantes :

- Un rapport d'établissement ;
- Un rapport d'études techniques de niveau Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- Un rapport d'études techniques de niveau Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- Un rapport d'études techniques de niveau Exécution (EXE) et un projet de DAO ;

Les prestations qui sont confiées au Cocontractant consistent à la réalisation des études pour la construction de la guerite principale du Port Autonome de Kribi donnant accès directement à l'autoroute, comprenant les éléments suivants :

- Un portail d'entrée conçu avec un toit sur une superficie d'environ 700 mètres carrés et une hauteur de 8 mètres ;
- Un système de caméra et contrôle d'entrée pour chaque voie de circulation ;
- Une barrière anticollision (pour 4 voies) ;
- Un éclairage puissant au portail et autour ;
- Un affichage numérique et moderne ;
- Un portail d'entrée piétons avec contrôle d'accès et caméras (50 m²) ;



- Un bureau, salles de formation et salles de repos supplémentaires pour les forces de sécurité (350 m²) ;
- Trois (03) mâts de drapeau ;
- Un stationnement pour les véhicules de la Task Force ;
- Soixante (60) poteaux d'éclairage solaire de rue indépendants ;
- Un système d'alimentation et sauvegarde ;
- Un système de télécommunication ;
- La connexion des systèmes aux infrastructures existantes ;
- Des parkings poids lourd y compris les bâtiments ;

3. Délai d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **six (06) mois**

4. Lieu d'exécution des prestations

Le lieu d'exécution des prestations est fixé dans la ville de Kribi.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet du marché est de **77 512 500 FCFA Toutes Taxes Comprises.**

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres national est ouvert aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les études de travaux de Bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financés par le **BUDGET PAK** exercice **2024** sur la ligne d'imputation budgétaire :

Tâche 5104004 «Etudes Techniques de la guérite d'entrée Sud du Port Autonome de Kribi à MBORO», ligne 5104004-231300 «Bâtiments administratifs et commerciaux»



8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 15 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant **d'un million cinq cent cinquante mille Francs CFA (1 550 000 FCFA)**.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi dans la ville Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez-de-Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi dans la ville Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte spécial CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Division des Marchés.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée à la Division des Marchés, au plus tard le à **12 heures pile**, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION DE LA GUERITE PRINCIPALE DU PORT AUTONOME DE KRIBI DONNANT ACCES DIRECTEMENT A L'AUTOROUTE »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».



12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04 MARS 2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi dans la ville Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 des points.

14. Critères d'évaluation

C. Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaire des offres insuffisant

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;



- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Absence d'une capacité financière délivrée par une institution financière ou une banque agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun supérieure à trente millions (30 000 000) FCFA ;
- Non-acceptation des conditions du marché (Termes de Référence (TDR), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non- signés, non-cachetés et non- datés du soumissionnaire à la dernière page)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence des informations de l'offre financière ;
- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

4) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

D. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire	25
02	Chiffre d'affaires	5
03	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	15
04	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	45
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	10
Note totale d'évaluation du dossier		100



15. Méthode de sélection

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

16. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 222 46 21 00, fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Kribi, le **31 JAN 2024**

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI
MAITRE D'OUVRAGE**

Ampliations :

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- PCIPM
- SOPECAM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Patrice Melom